

L'INFO LAIROUSIENNE



LA FÊTE NATIONALE

Pour la célébration du 14 juillet, la Mairie convie tous les lairousiens et lairousiennes à un vin d'Honneur sur la rive du Gorgeais à partir de 12h. Nous partagerons ensuite un pique-nique convivial alors, n'oubliez pas votre repas !

Cette année encore, nous proposons une journée festive en musique avec le groupe Simone de 14h à 16h.

Apportez également vos jeux de palets, boules de pétanque et jeux d'extérieur pour des petites compétitions conviviales

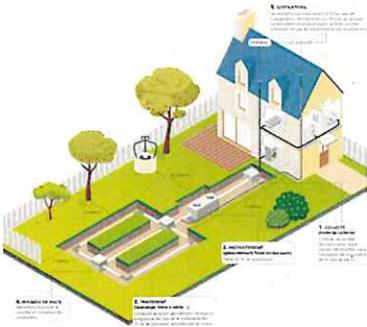
Cédric Guinaudeau

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat est ouvert les lundis et vendredis de 13h30 à 17h30, les mardis et jeudis de 14h30 à 19h. Cet été la mairie sera fermée :

- Du mercredi 13 au vendredi 15 juillet
- Du lundi 15 au mercredi 17 août
- Du mercredi 24 au 26 août

Plus d'informations : 02 51 56 14 01 ou secretariat@lairoux.fr



CONTRÔLE DES FOSSES SEPTIQUES

Cette année, les assainissement non-collectifs de la commune vont être inspectés par le SPANC. Cette visite de contrôle est obligatoire et permet de vérifier le bon fonctionnement des fosses septiques. Le coût de la **redevance a été fixé à 160 €** par le conseil communautaire de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral.

Avant la visite du **technicien de la SAUR pour le SPANC**, prenez soin de : rendre accessibles les regards de visite de l'installation et préparer l'ensemble des documents concernant l'installateur (plans, factures, certificats de vidanges...)

Plus d'informations :

<https://www.cc-sudvendeeilittoral.fr/environnement-et-developpement-durable/assainissement-non-collectif/>

LES COW-BOYS À LAIROUX

Cette année, les cow-boys de l'association AVET reviendront pour la sortie du bétail. Un moment unique que nous aimons tout particulièrement et qui sera possible d'observer, sous réserve, les matins des :

- vendredi 5 août.
- vendredi 16 septembre.
- vendredi 4 novembre.

Pour le bien-être des animaux sur notre Marais communal, la Mairie travaille actuellement avec le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin pour la mise en place de haies !



ÉCOLE DES BERGERONNETTES

En cette fin d'année scolaire, nous sommes heureux d'avoir pu assister à nouveau à **une très belle fête de l'École** ! Merci aux maitresses et à l'Amicale Laïque pour cette journée conviviale !

Nous avons eu la confirmation que notre **troisième classe serait maintenue** ! Néanmoins une dernière phase décisionnelle aura lieu à la rentrée, il nous sera nécessaire de confirmer les prévisions d'effectifs remises par notre directrice le 1er juin dernier. Alors restons tous mobilisés pour maintenir nos 3 classes ! Aussi, nous invitons les parents n'ayant pas inscrit leur(s) enfant(s) à les inscrire au plus vite en mairie. Voici la liste des **documents nécessaires** : **livret de famille, carnet de vaccination à jour, justificatif de domicile** !

Plus d'informations sur l'école : 02 51 56 09 83 ou ce.0850352w@ac-nantes.fr



STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES

La Mairie fait appel au civisme et à la responsabilité de chacun ! Ces ordures, non triées, ne sont pas traitées et polluent notre air, notre sol et notre eau. Le dépôt sauvage de déchets est interdit. Il revient à tout un chacun de prendre la responsabilité de ses déchets et d'adopter les bons gestes de tri et d'apport volontaire !

Nous rappelons que le responsable encourt jusqu'à 1500€ d'amende et la confiscation de son véhicule.



NOUVEAU RÉGLEMENT DU CIMETIÈRE

Lors du dernier Conseil municipal, les élus ont voté un nouveau règlement pour le cimetière. Celui-ci définit un certain nombre de règles telles que l'attribution des emplacements, l'ouverture du cimetière, le comportement des personnes pénétrant dans le cimetière, les vols et dégâts au préjudice des familles et la mise à disposition d'un point d'eau et de conteneurs.

Pour toutes demandes concernant le cimetière, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat.

Règlement disponible en mairie.

Le coin des associations Lairousiennes



L'association Lairoux Patrimoine organise le jeudi 14 juillet 2022 sur la rive du Gorgeais un vide-greniers, troc aux plantes ... **3€le mètre linéaire.**

Sur place, l'association tiendra un stand avec rafraîchissements et gourmandises .

Réservation auprès de Cosette BENETEAU au 06 67 28 33 76



Calendrier de collecte des déchets 2022

LA BRETONNIÈRE-LA-CLAYE / LES MAGNILS-REIGNIERS
PÉAULT / LAIROUX CHASNAIS : LE TIEF DES LOGES SAINT-DENIS-DU-PAYRÉ : MALVOISINE

Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Janvier																															
Février																															
Mars																															
Avril																															
Mai																															
Juin																															
Juillet																															
Août																															
Septembre																															
Octobre																															
Novembre																															
Décembre																															

● Collecte des emballages
● Collecte des ordures ménagères

Nouveau Votre collecte évolue en 2022. Consultez les dates de collecte sur le planning ci-dessus. *Favoriser réduisons nos déchets!*

NOUVEAU ! DÉCOUVREZ EN DÉCHÈTERIE UN ESPACE REEMPLI POUR DONNER UNE SECONDE VIE À VOS OBJETS ! DÉCHÈTERIES SIGNALÉES AVEC UN *

LES DÉCHÈTERIES SONT FERMÉES LES JOURS FÉRIÉS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
LES MAGNILS-REIGNIERS * Les Grands de la Juchetière	HIVER 9h-12h30 ÉTÉ 9h-12h30					
MOULIERS-SUR-LE-LAY Les Grands de la Juchetière	HIVER 9h-12h30 ÉTÉ 9h-12h30					
MAUREUIL-SUR-LAY-ORSSAIS 21 Les Bourrées	HIVER 9h-12h30 ÉTÉ 9h-12h30					
CHALLÉ-LES-MARAIS * 025 - Route de Vouillé	HIVER 9h-12h30 ÉTÉ 9h-12h30					
CHAMPAGNE-LES-MARAIS 2A Les Vergennes	HIVER 9h-12h30 ÉTÉ 9h-12h30					
SAINTE-MICHEL-EN-L'HERM Route de la Trénerie	HIVER 9h-12h30 ÉTÉ 9h-12h30					
LA FAUTE-SUR-MER * Lieu-dit - La grille de la bonne femme - Chemin du Barrage	HIVER 9h-12h30 ÉTÉ 9h-12h30					
LA TRANCHE-SUR-MER * Route de La Rochelle-sur-Yon	HIVER 9h-12h30 ÉTÉ 9h-12h30					
LA CHAPELLE-THEMER La Chapellerie	HIVER 9h-12h30 ÉTÉ 9h-12h30					
SAINTE-GENÈVE-LA-PLAINE 2A Champignolle	HIVER 9h-12h30 ÉTÉ 9h-12h30					
SAINTE-HERVAINE *	HIVER 9h-12h30 ÉTÉ 9h-12h30					

HORAIRES D'HIVER : octobre à mars
HORAIRES D'ÉTÉ : avril à septembre
 * Pour La-Faute-sur-Mer, La-Tranche-sur-Mer et Saint-Michel-en-L'Herm :
HORAIRES D'HIVER : novembre à mars
HORAIRES D'ÉTÉ : avril à octobre